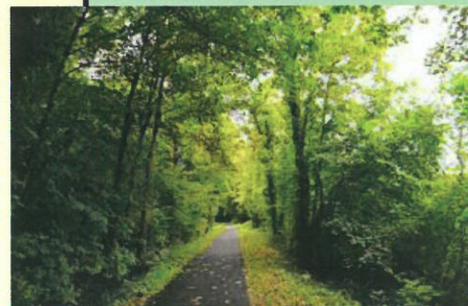


JANVIER 2017

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT BRICE



Comme lors des années précédentes, en 2016, le taux d'imposition communal est resté stable.

L'année écoulée a cependant vu quelques réalisations intéressantes.

A la demande de nombreuses familles, nous avons réalisé l'extension nécessaire de notre cimetière.

Afin de compléter notre parking, proche du commerce local et de l'école, la plantation d'une haie d'arbustes agrément le passage dans notre village.

L'électrification de la cloche de notre église permet désormais une sonnerie régulière, matin, midi et soir.

L'amélioration de l'éclairage public du centre bourg se veut performant et plus économe. De plus la mise en place de quelques illuminations dans la rue de l'église, égayeront la fin d'année.

L'extension du réseau d'assainissement améliorera le bien-être de nos habitants et facilitera la construction de nouvelles maisons. Ce sera l'investissement le plus important de 2017.

Pour préserver la sécurité des habitants, surtout les personnes âgées et enfants, une étude de mise en place de radars pédagogiques est effectuée. L'installation se fera courant 2017.

Notre commune participe très activement, par l'intermédiaire du SIRP, à la qualité des écoles et de leurs équipements. Comme à l'accoutumé, ce poste reste le plus important de notre budget.

L'année 2017, quant à elle, se révèle déjà très chargée à différents titres. C'est pourquoi, au nom de l'équipe municipale, je tiens à vous apporter mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite, de santé pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

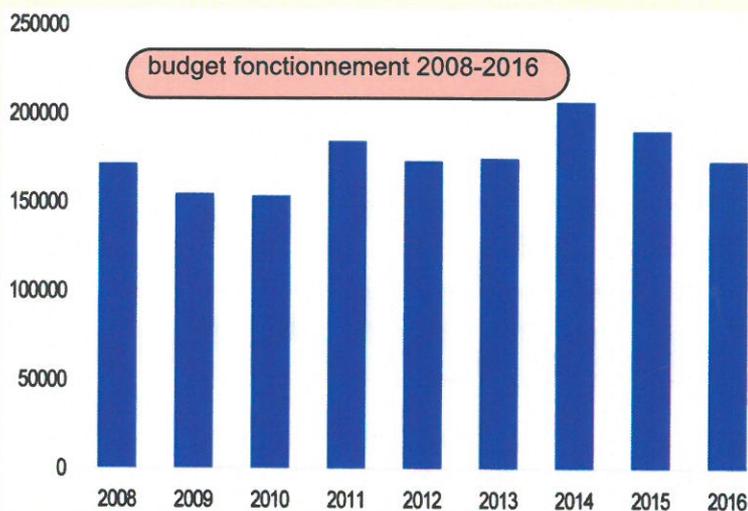
M. DURU Maire de Saint Brice



ECONOMIE COMMUNALE

Taxe d'habitation	7.05 % idem à 2015
Taxe foncière bâtie	10.36 % idem à 2015
Taxe foncière non bâtie	33.68 % idem à 2015

Le budget 2016 s'équilibre à 173 180.09 € en fonctionnement et à 77 537.17 € en investissement



Le budget fonctionnement 2016 est en baisse sensible. Il revient au niveau de celui des années 2008,2009. Cela est du en grande partie au partage des charges de l'ouvrier d'entretien qui est employé et donc supporté financièrement 50% par la commune de Coirac et à 50% par la commune de Saint Brice.

Les efforts sont à poursuivre.

Il est intéressant de noter que selon les statistiques de la Direction Générale des Collectivités Locales le montant moyen, par habitant, des charges de fonctionnement pour une commune de notre format serait d'environ 800 Euros dans les conditions 2016.

Saint Brice se situe aux environs de 600 Euros.

A noter que le taux des différentes taxes communales est resté une nouvelle fois inchangé.

Les évolutions constatées sur nos feuilles d'imposition répercutent les évolutions intercommunales et départementales.

Un ensemble d'investissements ont pu être réalisés en 2016:

l'amélioration de l'éclairage public, l'électrification de la cloche de l'église, l'extension du cimetière, le reliquat du parking près de l'école et enfin les travaux annexes au remplacement du transformateur électrique également près de l'école.

Les prévisions 2017, portent sur deux points importants:

La mise en place de radars pédagogiques et surtout l'extension du réseau d'assainissement dans le secteur de la Garosse.



Exemple de radar pédagogique qui pourra être installé à l'entrée et sortie du village.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Noah LE FEVRE né le 30 Juillet 2016 à Saint Brice, domicilié 14 La Garosse à Saint Brice

MARIAGES :

Monsieur Jonathan, Nicolas, Thimothée DUCOURT et Mademoiselle Lijuan LI se sont unis le 19 juin 2016 à Saint Brice.

Monsieur Mathias, François MAURIN et Mademoiselle Amélie, Françoise, Elisabeth FORLACROIX se sont unis le 13 août 2016 à Saint Brice.

DECES :

Madame Odette, Marie FAUBERT Veuve GRENOUILLET domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur à Saint Brice est décédée le 18 janvier 2016 à Saint Brice.

Madame Jeannine, Pierrette BARRET Veuve BOTTE domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur à Saint Brice est décédé le 6 février 2016 à Saint Brice.

Madame Charlotte DUFFOUR Veuve CHAMPAGNE domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur est décédée le 26 février 2016 à Saint Brice.

Madame Simone COMBE Veuve BONNEAUD domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur est décédée le 24 mai 2016 à Saint Brice.

Madame Anne ROUX Veuve THOMAS domiciliée à Gassiot est décédée le 7 juin 2016 à Langon.

Madame Ginette VIGNAL Veuve ELIAUTOUT domiciliée Le Bourg Nord est décédée le 10 juillet 2016 à La Réole.

Madame Jacqueline, Elise CHIASSON domiciliée à l'EHPAD du Bon Pasteur est décédée le 18 juillet 2016 à Libourne

Monsieur Michel, Guy DUGRAND époux de Françoise, Jeanne, Marguerite domicilié lieu-dit Bastorre est décédé à Bordeaux.

Madame LAPORTE Denise veuve GRENOUILLET domiciliée Au Sablard à Saint Brice est décédée le 21 novembre 2016 à Langon.

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

Dans le cadre de la loi, après les régions et les métropoles, les intercommunalités montent en puissance.

L'intercommunalité désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes au service de projets de territoire.

Depuis le 1er janvier 2014, les 36 700 communes de France font partie d'une intercommunalité : communauté de communes, agglomérations urbaines ou encore futures métropoles. Lors des dernières élections municipales, les citoyens ont élu pour la première fois leurs conseillers communautaires.

De tailles très différentes, ces intercommunalités ont aujourd'hui des moyens trop faibles pour porter des projets d'envergure. La réforme amplifie le processus d'intégration des communes pour accroître l'échelle des intercommunalités .

Au 1er janvier 2017 les intercommunalités devront compter au moins 15 000 habitants et être organisées autour de bassins de vie.

Le relèvement du seuil d'intercommunalité de 5 000 à 15 000 habitants (article 33 de la loi du 7 août 2015) permettra d'avoir davantage de capacités à agir au niveau des bassins de vie , plus étendus que ceux d'hier. Il s'accompagne d'un mouvement d'augmentation des compétences des intercommunalités (tourisme, aires d'accueil des gens du voyage, maisons de services au public), qui permettra la diminution du nombre de syndicats intercommunaux et génèrera des économies de gestion dans des services utilisés au quotidien par nos concitoyens comme l'eau, les déchets ou les transports.

Des adaptations sont prévues pour les territoires à caractéristiques spécifiques.

TARGON
SAUVETERRE DE GUYENNE
BLASIMON
FRONTENAC
ARBIS
BAIGNEAUX
BELLEBAT
BELLEFOND
CANTOIS
CASTELMORON D'ALBRET
CASTELVIEL
CAUMONT
CAZAUGITAT
CESSAC
CLEYRAC
COIRAC
COURPIAC
COURS DE MONSEGUR
COUTURES S/ DROPT
DAUBEZE
DIEULIVOL
ESCOUSSANS
FALEYRAS
GORNAC
LADAUX
LANDERROUET S/ SEGUR
LE PUY
LUGASSON
MARTRES
MAURIAC
MESTERRIEUX
MONTIGNAC
MOURENS
NEUFFONS
RIMONS
ROMAGNE
ST ANTOINE DU QUEYRET
ST BRICE
STE GEMME
ST FELIX DE FONCAUDE
ST FERME
ST GENIS DU BOIS
ST HILAIRE DU BOIS
ST LAURENT DU BOIS
ST MARTIN DE LERM
ST MARTIN DU PUY
ST PIERRE DE BAT
ST SULPICE DE GUILLERAGUES
ST SULPICE DE POMMIERS
SOULIGNAC
SOUSSAC
TAILLECAVAT

C'est ainsi que les CC de Targon et Sauveterre ont souhaité fusionner.

Ce nouvel ensemble totalise 52 communes pour un total de 17088 habitants.

Cette nouvelle Communauté de Communes est baptisée:

COMMUNAUTE DE
COMMUNES RURALES DE
L'ENTRE DEUX MERS
(CCREDM)

QUALITE DE L'EAU

PLV : 00183343 pag



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR MASSE - SAUR FRANCE
MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX SAINT BRICE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT BRICE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE
Pôle Santé Publique et Santé Environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT SAINT BRICE

Prélèvement	00183343	Commune	SAINT BRICE
Unité de gestion	0028 SYNDICAT SAINT BRICE	Prélevé le :	lundi 19 septembre 2016 à 11h05
Installation	UDI 000479 SAINT BRICE	par :	MR SUHASTE (ARS)
Point de surveillance	S 0000001031 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	ECOLE SANITAIRES COULOIR		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Couleur (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	23,2 °C		25	
Chlore libre	0,05 mg/LCl2			
Chlore total	0,06 mg/LCl2			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse : ND1E

Code SISE de l'analyse : 00186582

Référence laboratoire : INC/04878/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	4 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/100mL		0	
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,5 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	805 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
FER ET MANGANESE				
Fer total	27 µg/l		200	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Sélénium	6,9 µg/l	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00183343)

Eau d'alimentation conforme aux exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 7 novembre 2016

Pour le Directeur, L'ingénieur principal d'études sanitaires

GISELE DEJEAN

Le syndicat intercommunal, gestionnaire des sources et forage, vient de faire l'acquisition d'un grand terrain mitoyen des installations de captation afin d'éviter toute activité polluante.

Le réseau de distribution est vieillissant. Des ruptures fréquentes sont à déplorer. Un plan de rénovation est lancé.

Notre eau est réputée dure. Sa dureté de 29,60°f la situe dans les valeurs maximales du département.

ENQUETE PUBLIQUE

L'assainissement collectif (le tout à l'égout) concerne actuellement un vingtaine de foyers de la commune.

Cela a fait l'objet d'une première tranche.

Il est maintenant indispensable d'étendre ce réseau.

Comme pour la première tranche une enquête publique est imposée. C'est ainsi qu'une information a été mise en place sur toutes les routes du village, sur le panneau d'affichage de la mairie ainsi que par une diffusion organisée dans les journaux locaux.

Pendant cette période d'information par voie d'affichage et d'articles de presse, un commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition des personnes concernées. Chacun a pu exprimer remarques et doléances.

A la clôture de cette enquête, le dossier a été transmis à la Préfecture pour un avis final.

Contrairement à l'enquête initiale, cette nouvelle démarche s'est voulue plus globale elle concerne effectivement la totalité de la couverture restante possible du village: le secteur de la Garosse, le prolongement sur la D71 et la continuité sur la route de Castelviel.

On peut imaginer que l'investissement est très important. L'échelonnement des réalisations est inévitable.

La priorité concernera le secteur de la Garosse dès 2017.

Les études préliminaires ont été réalisées. La faisabilité technique ne pose aucun problème particulier.



SUD OUEST

Annonces légales
et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Artifié à francamarches.com

Annonces administratives et judiciaires

64023070_STO

SIVOM d'AEP et d'Assainissement de Saint-Brice AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. le Président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du zonage d'assainissement de la commune de Saint-Brice autorisé le 7 avril 2016 par le Comité syndical et arrêté le 20 juin 2016 par le Conseil municipal.

A cet effet, M. le Président du Tribunal administratif de Bordeaux a désigné M. Serge MORIN, commissaire-enquêteur titulaire et M^{me} Céline PADIAL, commissaire-enquêteur suppléant.

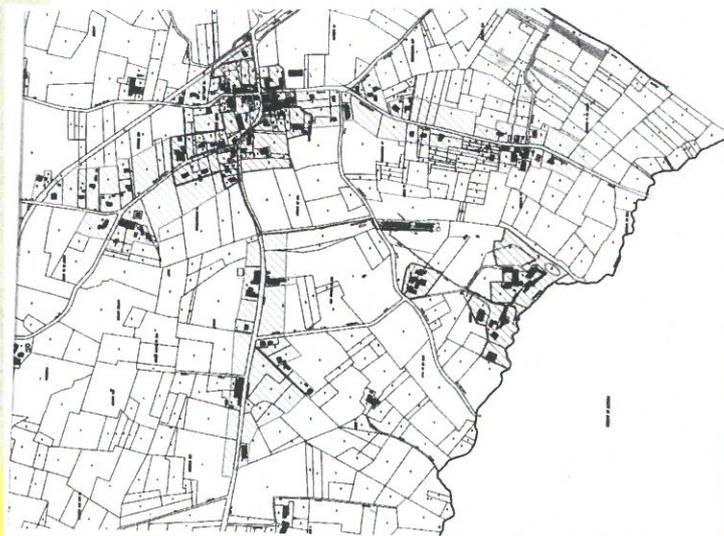
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Brice du lundi 5 septembre 2016 au jeudi 6 octobre 2016 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Saint-Brice le lundi 5 septembre 2016 de 14 h à 18 heures ; le samedi 10 septembre 2016 de 9 h à 12 heures ; le mardi 20 septembre 2016 de 9 h à 12 heures ; le mardi 27 septembre 2016 de 15 h à 18 heures ; le jeudi 6 octobre 2016 de 9 h à 12 heures.

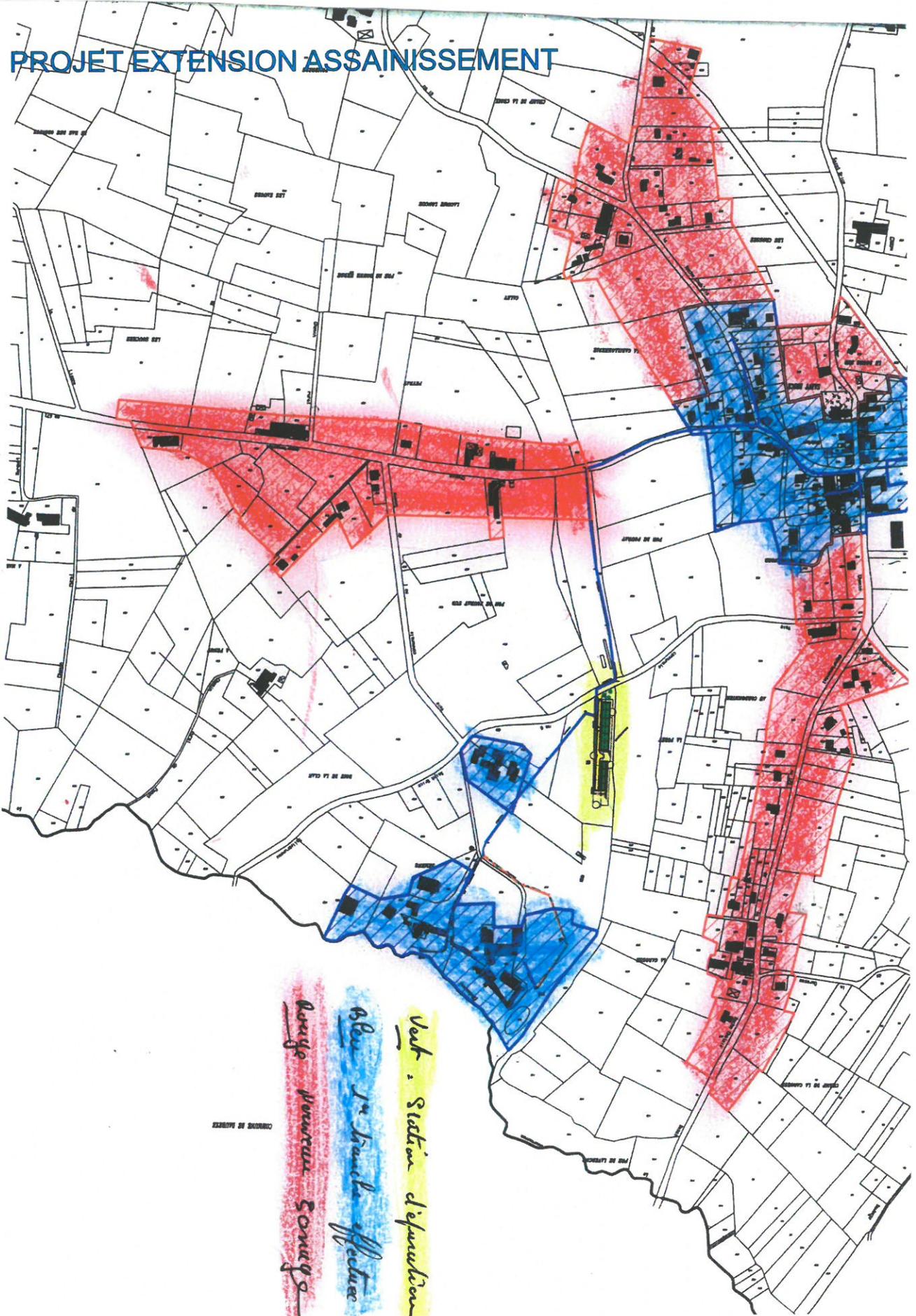
Pendant toute la durée de l'enquête, les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées par écrit à M. le Commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Brice, Le Bourg, 33540 Saint-Brice ainsi qu'à M. le Commissaire-enquêteur au Sivom d'AEP de Saint-Brice, mairie de Mourens, 33410 Mourens ou par courriel avec mention « commissaire-enquêteur » à mairie.mourens@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Saint-Brice, dès qu'ils seront transmis à M. le Président du SIVOM d'AEP de Saint-Brice.



La définition coloriée des trois zones est donnée page suivante

PROJET EXTENSION ASSAINISSEMENT



Agrandissement du cimetière



Le manque de concessions disponibles devenait un réel problème. Après la longue procédure de restitution des tombes abandonnées il a fallu, malgré tout, se résoudre à trouver une extension.

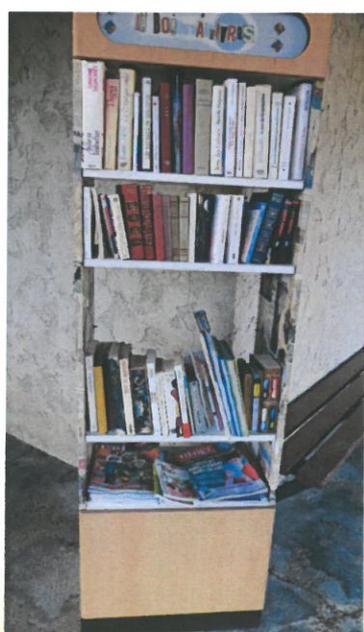
Le côté Nord de l'église offrait une disponibilité. Une large haie de lauriers matérialisait la mitoyenneté avec les maisons voisines.

L'idée était donc de supprimer cette haie, de construire un muret de séparation et d'aménager l'endroit. Un plan

va être dessiné et cet emplacement sera enfin mis à disposition.



La boîte à livres



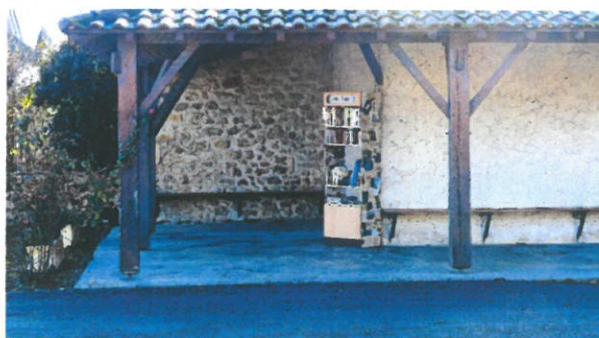
La réalisation de la boîte à livres a été effective dans le courant 2016 comme prévu.

Une réalisation simple qui répond parfaitement à l'objectif souhaité.

D'abord peu de livres, puis quelques personnes intéressées et aujourd'hui les étagères sont totalement remplies.

Les mouvements de livres sont nombreux, on emprunte,

on garde l'ouvrage, on dépose....La boîte vit !!! Si le succès se confirmait une réalisation plus élaborée pourrait être envisagée.



exit notre cabine téléphonique !!

Plusieurs échanges ont eu lieu entre l'opérateur Orange et la commune. Les différents problèmes que cela posaient ont été identifiés. Il avait d'ailleurs été admis que des investigations complémentaires seraient effectuées avant de procéder à l'enlèvement de la cabine.

Et pourtant, à notre grande surprise, la cabine a été enlevée, entre midi et deux, sans aucun contact avec la mairie et ce malgré les réserves émises.



Plus tard, un technicien, mandaté par Orange, est venu procéder à des mesures de réception à l'emplacement de la cabine déjà enlevée.

Il a constaté une qualité correcte du signal.

Que serait-il arrivé si cela n'avait pas été le cas ? La cabine aurait-elle été remise en place ?

Que penser d'un tel test ponctuel en milieu rural dispersé ? Chacun peut d'ailleurs apprécier chez lui. Les critiques sont d'ailleurs nombreuses

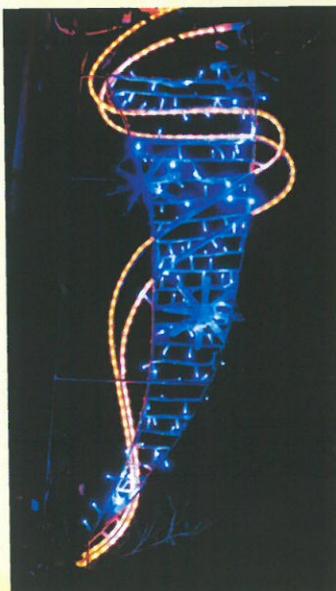
Il reste à espérer qu'Orange fera preuve de la même diligence pour mettre en place sur le château d'eau de Castelviel les équipements nécessaires et prévus par l'étude finalisée (technique et budget) ... en 2010 !!

éclairage public

L'éclairage public de la commune commençait à dater: pannes fréquentes, réflecteurs en mauvais état, importante consommation énergétique. Il devenait urgent d'intervenir.

C'est ainsi que six lampadaires ont été identifiés comme étant à remplacer rapidement et la société compétente sollicitée. Les nouvelles lampes mises en place sont réputées beaucoup plus économes. Cela aura été un chantier rapide et le résultat est d'ores et déjà visible: la lumière émise est plus orangée, l'efficacité est bien supérieure grâce aux nouveaux réflecteurs

Profitant de ces travaux, il a été installé une prise sur trois poteaux du bourg. Ainsi les décorations de Noël pourront y être fixées, allumées et éteintes aux mêmes horaires que l'éclairage public.



prise alimentée

La sonnerie de la cloche est automatisée.

Le journal décrivait en 2012 l'histoire de notre cloche de 474 ans. Bel âge !!

Or, l'oeil du spécialiste a décelé chez cette vieille dame l'usure du temps.

C'est pourquoi nous avons dû interrompre la sonnerie manuelle et l'automatisation a été envisagée.

Des devis ont été sollicités. C'est dans ce cadre et pour proposer la solution la mieux adaptée qu'un examen minutieux a été effectué par des "campanistes".

Ce que les gens de métier appellent le beffroi (pièces de bois support de la cloche) est en mauvais état, voire dangereux.

La cloche elle même, présente une usure marquée provoquée par 474 ans de frappes à la volée du battant. L'épaisseur restante provoquerait à court terme une cassure, rendant la cloche inutilisable.

En conclusion, un arrêt immédiat des sonneries à la volée fut recommandé.

Comment retrouver notre sonnerie ? Désormais, le battant reste inactif et c'est un marteau qui frappe en cadence l'extérieur de la cloche.

Donc, plus aucune sollicitation de l'ossature porteuse et aucune usure de la cloche. Profitant de cette nouvelle opportunité, quotidiennement, trois volées sont programmées à 8h, 12h et 19h. Il est possible également, à la demande, de lancer glas ou volée par l'intermédiaire de la télécommande.

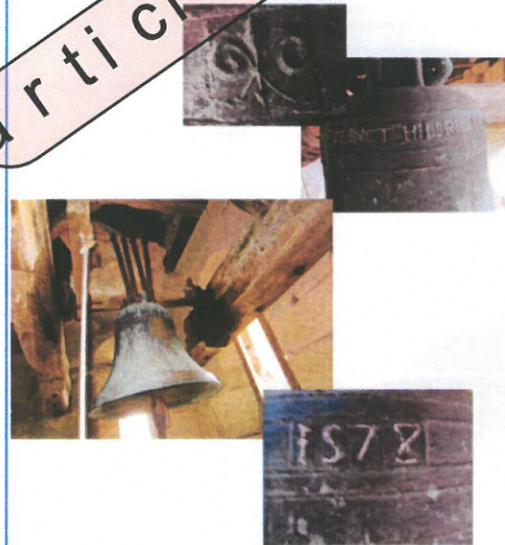
Elle sonne depuis 474 ans l'heure du déjeuner.

Effectivement notre cloche a été fondue en 1578

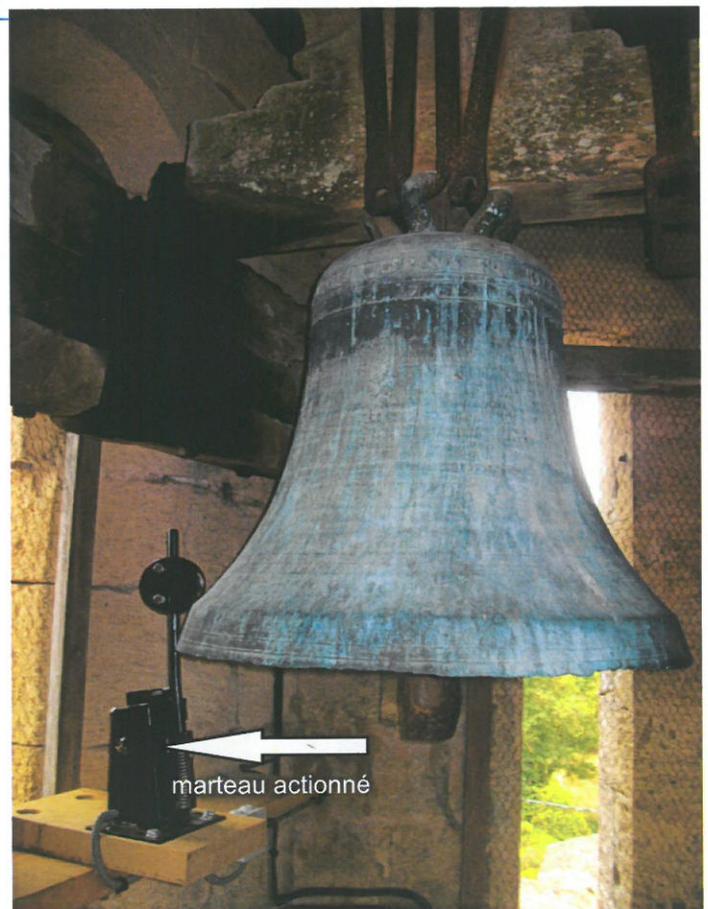
Elle est identifiée par l'inscription SEINT HILERE DE LA CERONA 1578 avec une fleur de lys entre le DE et le LA.

Cette cloche a été classée le 22 octobre 1942. Elle se balance sur deux piliers bois qui sont à graisser régulièrement (pour le confort de notre sonneuse de cloche). La structure support a été remaniée dans les années 1986

article 2012



boîtier de commande de l'automatisme



marteau actionné

Fin de l'aménagement du parking

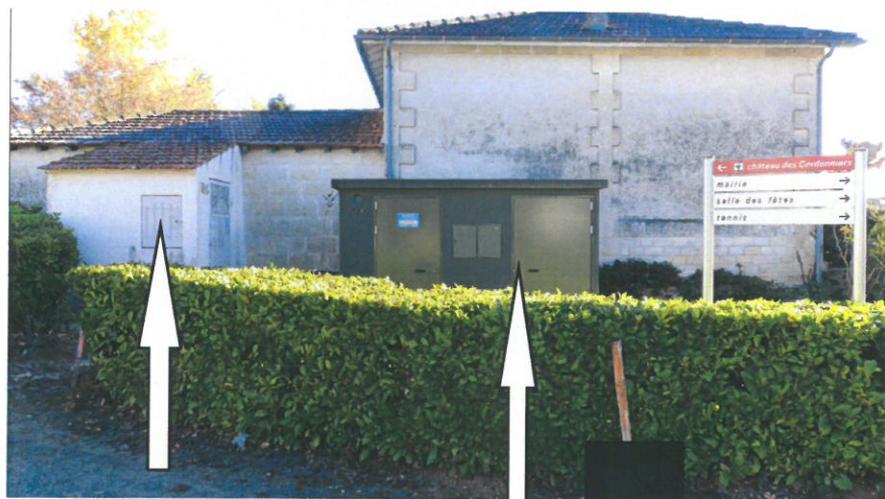


Le parking réalisé en 2015 est maintenant largement utilisé. La sécurité des enfants est garantie.

Il a fallu remanier la bande de stationnement du bus en bordure de route. Le traitement du fond de cette bande a semble-t-il été insuffisamment renforcé initialement.

Ce parking recouvert d'enrobé, vu de la route est une grande tâche sombre disgracieuse. Une haie colorée a été plantée afin de couper cet effet beaucoup critiqué.

REMPACEMENT DU TRANSFORMATEUR



local abritant l'ancien transformateur, remis à disposition de la commune.

Nouveau transformateur

L'exploitant a observé, dès 2015, un vieillissement et des performances en baisse du transformateur électrique alimentant la quasi totalité de la commune.

Il a donc pris la décision de procéder à son remplacement.

En complément, une réorganisation de la distribution a été étudiée: câbles enterrés, réduction du nombre de poteaux.

Le local abritant l'ancien transformateur est donc disponible et remis à la disposition de la commune. Ce local sera très utile pour le stockage des petits outillages nécessaires à l'entretien des espaces communaux.

pizzas, poulets rotis, paëllas





 lemelmarcopizz

Le MéliMarco Pizz'

PIZZAS ARTISANALES - DESSERTS MAISON

Les mids de 10h30 à 13h30 :
 Mercredi et Vendredi : Targon (place du 11 Novembre)

Les soirs de 17h à 22h :
 Mardi et Dimanche : Quinsac (Place de l'Église)
 Mercredi : Saint Brice (à côté de l'école)
 Jeudi, Samedi : Targon (Place du 11 Novembre)
 Vendredi : Soirée burger Targon (Place du 11 Novembre)

Paninis et pasta box uniquement le midi

Paninis : 4.5 € (uniquement le midi)	Pasta box : 6 € (uniquement le midi)	Desserts maison* : 3 €
Fromages : chèvre, mozzarella Jambon : jambon, tomate fraîche, mozzarella Saumon : crème fraîche, mozzarella, saumon Indien : poulet, curry, mozzarella Bolognaise : boeuf haché cuisiné, mozzarella Savoyard : jambon, raclette, mozzarella Panini Nutella : .3€	Carbof : crème fraîche, lardons Bolo* : viande hachée cuisinée Forest* : crème fraîche, lardons, champignons Indienne : poulet au curry Saumon : crème fraîche, saumon	Tiramisu spécialité caramel (beurre salé) Tiramisu Nutella gelée (beurre salé) Panna cotta aux fruits de saison

* Fromages et oignons frits sur demande * Selon disponibilité

Boissons
 Eau : 1 €
 Soda : 1.5 €
 Bière : 2 €
 Bouteille de soda 1.5l : 2.5 €
 Bouteille de Lambrusco rosé : 7.5 €
 Bouteille de vin rosé Italien : 7.5 €
 Café : 1.20 €

Moyens de paiement acceptés :
 CB, espèces, tickets restaurant

06 68 52 52 07
 lemelmarcopizz@gmail.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. Ne pas boire sur la voie publique, merci.

Pizzas en plaque 50x40cm pour vos réceptions.
 Réservez votre camion : mariages, anniversaires, baptêmes, associations sportives, fêtes de village...

Vous pouvez commander

06 21 25 21 45

Lapin
 Canille
 Pintade
 Coquelet
 Jambonneau
 Carré de porc
 Carré de veau
 Pigeon fermier
 Cuisse de dinde
 Canette aux olives
 Rôti de boeuf à la broche

Rotisserie Guyennoise

VOLAILLES et POULETS FERMIERES RÔTIS

PLATS CUISINÉS

REPAS ÉVÉNEMENTIEL

Thierry : 06 21 25 21 43
 Dom : 06 04 46 74 81



Paëlla

Plats cuisinés
 Traiteur

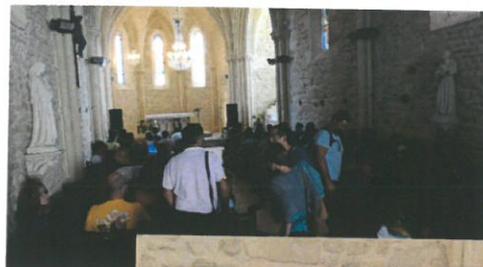
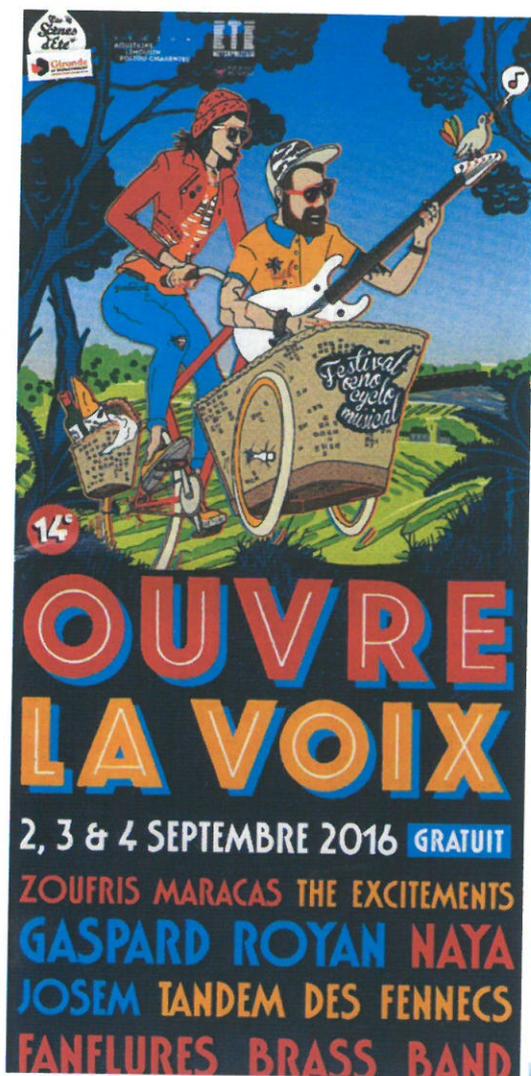
Peytureau christophe
 Rôtisseur

0670381086

4 petit champ du bourg
 33540 Coirac
 yanick.peytureau@sfr.fr

Trois commerçants ambulants proposent, chaque semaine, un complément aux prestations de notre Cocinelle.
 Ces trois commerces s'installent sur le nouveau parking. Sur lequel ils trouvent espace et accès facile.
 A l'évidence cela répondait à une demande: la fréquentation est en effet au rendez-vous.
 Bonne chance à tous les trois.

OUVRE LA VOIX



Festival "oeno cyclo musical" annuel OUVRE LA VOIX

Un récital de qualité de cette jeune interprète, qui se fait appelé Naya, un soleil au rendez-vous, tous les ingrédients étaient réunis pour garantir le succès de cette manifestation. La halte de Saint Brice est toujours appréciée.

Fête des écoles



Elle fut très bien organisée
Les enfants y ont donné un spectacle original et de qualité. Bravo !!

Le Noël des écoles

vendredi 9 décembre 2016





Notre fête annuelle



beau temps
bonne ambiance
belle fête...

à reconduire
l'an prochain...



Notre fête annuelle 2017 aura lieu exceptionnellement en mai, le **dimanche 28 mai** plus exactement. Notez bien la date sur votre calendrier!

Cadran canonial

extrait de la définition sur wikipedia

Un cadran canonial est une marque de petites dimensions que l'on trouve sur les façades sud des édifices religieux médiévaux.

Il s'agit d'une sorte de cadran solaire dont la fonction n'est pas de donner l'heure de la journée mais d'indiquer à une communauté religieuse les heures de début des actes liturgiques qui les réunissent.

Le cadran a la forme d'un demi-cercle (parfois un cercle complet) divisé en 4, 6, 8 ou 12 secteurs égaux.

Au centre du cercle une tige horizontale perpendiculaire au mur projetait une ombre servant à indiquer au long de la journée les moments de prière.

Aux VIe et VIIe siècles chaque congrégation avait son propre rite et le nombre de graduations des premiers cadrans varie. On appelle alors ces cadrans « canoniaux » parce qu'ils

servaient à marquer les heures canoniales.

Lorsque l'ombre du stylet tombait sur une ligne droite telle prière devait être faite ou tel office célébré. Ils ne

comportaient aucune indication chiffrée. Ces cadrans à haute ur d'homme sont souvent situés près de la porte d'entrée. Certains dans des abbayes ou collégiales sont gravés avec soin mais le plus souvent dans certaines petites églises rurales leur facture est très grossière et il est parfois difficile de les distinguer d'un graffiti. C'est vers la fin du VIIe siècle sous l'influence de Bède le Vénérable (né en Angleterre en 632) que se généralisent les cadrans canoniaux. Les missions des moines anglais irlandais et écossais disséminent ce type de cadran partout en Europe.

A partir du XIVe siècle les cathédrales et grandes églises commencèrent à utiliser des horloges et les cadrans canoniaux perdirent leur utilité sauf pour les petites églises rurales.

Plus de 3 000 cadrans canoniaux ont été recensés en Angleterre et environ 1500 en France principalement en Normandie, en Touraine, en Charente et dans les monastères sur les chemins de Compostelle.

En Europe au VIIe siècle les moines soucieux d'organiser et de faire respecter le temps consacré à la prière fixent le rythme des offices religieux. Les différents offices sont basés sur la règle de saint Benoît : huit heures canoniques (canoniales) séparées par des intervalles de sommeil de lecture et de travail sont réservées pour les offices du culte. Les moments de prières définissent les heures canoniales : **Laudes** ou **Matines** à l'aurore (avant le lever du soleil) 4 coups de cloche ;

Prime première « heure » du jour l'ombre du stylet est sur la ligne d'horizon du cadran vers l'ouest 3 coups de cloche ;

Tierce troisième « heure » du jour l'ombre est à 45° vers l'ouest 2 coups de cloche ;

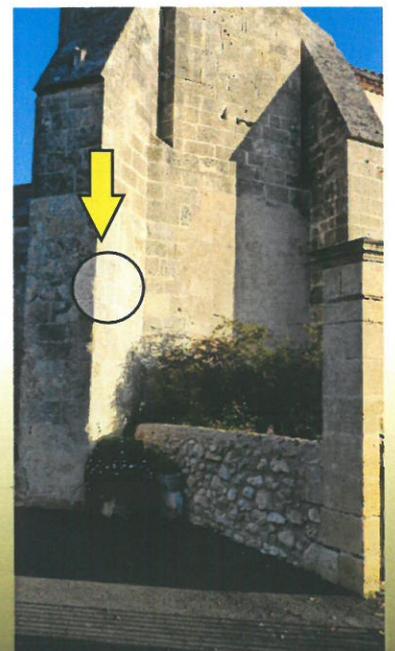
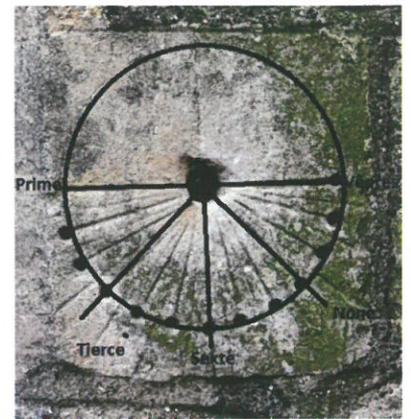
Sexte sixième « heure » du jour (midi) l'ombre est à la verticale vers le bas 1 coup de cloche ;

None neuvième « heure » du jour l'ombre est à 45° vers l'est 2 coups de cloche ;

Vêpres douzième « heure » du jour l'ombre est sur la ligne d'horizon du cadran vers l'est 3 coups de cloche ;

Complies après le coucher du soleil 4 coups de cloche ; **Matines** ou **Vigiles** mi-nuit.

Le cadran canonial donne donc des repères conventionnels définis par la liturgie des « heures » n'ayant aucune attache directe avec les heures « civiles ». Pour des raisons de vie communautaire un cadran canonial peut comporter des lignes horaires autres que canoniales.





Tarifs enlèvements poubelles 2017

HABITATS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS					
	VOLUME BAC ET SACS (LITRES)	PART FIXE HT (ABONNEMENT + FORFAIT 18 LEVEES)	PART FIXE TTC (ABONNEMENT + FORFAIT 18 LEVEES)	PART VARIABLE HT (LEVEES SUPPLEMENTAIRES) Prix litre : 0,02839 €	PART VARIABLE TTC
BACS "PUCES"	90	132,98 €	146,28 €	2,56 €	2,82 €
	120	148,31 €	163,14 €	3,41 €	3,75 €
	240	209,64 €	230,60 €	6,81 €	7,49 €
	340	260,74 €	286,81 €	9,65 €	10,62 €
	660	424,28 €	466,71 €	18,74 €	20,61 €
	770	480,49 €	528,54 €	21,86 €	24,05 €
SACS PREPAYES *	1 PERSONNE	122,47 €	134,72 €	Prix rouleau 25 x 50L. 35,49 €	Prix rouleau 25 x 50L. 39,04 €
	2 PERSONNES	157,96 €	173,76 €		
	3 PERSONNES	193,45 €	212,80 €	Prix rouleau 25 x 25L. 17,75 €	Prix rouleau 25 x 25L. 19,53 €
	4 PERSONNES	228,94 €	251,83 €		
PROFESSIONNELS					
BACS "PUCES"	90	218,64 €	240,50 €	2,56 €	2,82 €
	120	233,97 €	257,37 €	3,41 €	3,75 €
	240	295,29 €	324,82 €	6,81 €	7,49 €
	340	346,40 €	381,04 €	9,65 €	10,62 €
	660	509,94 €	560,93 €	18,74 €	20,61 €
	770	566,15 €	622,77 €	21,86 €	24,05 €
SACS PREPAYES *	1 PERSONNE	208,13 €	228,94 €	Prix rouleau 25 x 50L. 35,49 €	Prix rouleau 25 x 50L. 39,04 €
	2 PERSONNES	243,62 €	267,98 €		
	3 PERSONNES	279,11 €	307,02 €	Prix rouleau 25 x 25L. 17,75 €	Prix rouleau 25 x 25L. 19,53 €
	4 PERSONNES	314,60 €	346,06 €		
ADMINISTRATIONS					
BACS "PUCES"	90	187,44 €	206,18 €	2,56 €	2,82 €
	120	202,77 €	223,05 €	3,41 €	3,75 €
	240	264,09 €	290,50 €	6,81 €	7,49 €
	340	315,20 €	346,72 €	9,65 €	10,62 €
	660	478,74 €	526,61 €	18,74 €	20,61 €
	770	534,95 €	588,45 €	21,86 €	24,05 €
SACS PREPAYES *	1 PERSONNE	176,93 €	194,62 €	Prix rouleau 25 x 50L. 35,49 €	Prix rouleau 25 x 50L. 39,04 €
	2 PERSONNES	212,42 €	233,66 €		
	3 PERSONNES	247,91 €	272,70 €	Prix rouleau 25 x 25L. 17,75 €	Prix rouleau 25 x 25L. 19,53 €
	4 PERSONNES	283,40 €	311,74 €		